

LA LIBRE BELGIQUE

Acceptons provisoirement les sacrifices qui nous sont imposés.....
et attendons patiemment l'heure de la réparation.

Le Bourgmestre
ADOLPHE MAX.

FONDÉE

LE 1^{er} FÉVRIER 1915

Envers les personnes qui dominent par la force militaire notre pays,
avons les regards que commande l'intérêt général. Respectons les
règlements qu'elles nous imposent aussi longtemps qu'ils ne portent
atteinte ni à la liberté de nos consciences chrétiennes ni à notre
Dignité Patriotique. M^{re} MERCIER.

BULLETIN DE PROPAGANDE PATRIOTIQUE — RÉGULIÈREMENT IRRÉGULIER

NE SE SOUMETTANT A AUCUNE CENSURE

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :

KOMMANDANTUR - BRUXELLES

BUREAUX ET ADMINISTRATION

ne pouvant être un emplacement
de tout repos, ils sont installés
dans une cave automobile

ANNONCES : Les affaires étant nulles
sous la domination allemande, nous
avons supprimé la page d'annonces et
conseillons à nos clients de réserver
leur argent pour des temps meilleurs.



Un mot de Hollande

La paix internationale ne peut exister que par le
respect des conventions internationales. Seules les nations
fidèles observatrices du traité, sont en état de l'établir
et de la faire perdurer.

L'Allemagne en violant la neutralité de la Belgique a
renversé les bases du monde moral, elle s'est révélée
comme le seul obstacle à la paix européenne.

Conclusion : L'empire germanique doit être amené
à la soumission aux nations respectueuses du droit
et de la liberté des peuples.

Cela sera-t-il possible ? oui.

L'Allemagne crée victoire, organise le bluff dans sa
presse, elle fauque mensonges sur mensonges en pays
neutres, achète la presse pour diviser ses ennemis
pour tromper la monde et calomnier les peuples honnêtes.

..... et au même temps la grande Allemagne
essaie de se tirer d'affaire en pressant certaines
autorités à proposer une paix -- honorable.

L'Allemagne n'est pas encore à bout -- mais elle
voit le moment où elle le sera.

La façade qu'elle maintient par tous les artifices,
s'écroulera. Il ne faut pas en douter.

Courage -- les amis, méfiez vous des journaux
autorisés, qu'ils soient imprimés en Belgique ou
en Hollande -- Vive la Libre Belgique !

D^e Terwagne, député d'Anvers
Directeur de l'Office Belge. Patrie et Liberté
La Haye
6 septembre 1915

Nous remercions M. le député Terwagne de nous avoir fait
l'honneur de s'adresser à nous pour transmettre à ses compa-
triotés restés au pays, ces paroles d'encouragement et de
confiance. Venant d'un pays où la vérité n'est pas étouffée et
baillonnée comme ici, elles seront un réconfort pour tous
ceux qui auront le bonheur de lire ces lignes animées d'un
vrai patriotisme.

Nous sommes heureux de voir aussi que nos efforts ont été

compris par nos compatriotes exilés aussi bien que par les
Belges écrasés sous le joug de l'usurpateur.

Nous remercions également le *XX^e Siècle*, l'*Indépendance
Belge*, la *Métropole*, le *Courrier de Maestricht*, des paroles flat-
teuses qu'ils ont bien voulu adresser aux « courageux rédac-
teurs » de la *Libre Belgique*.

Nous sommes confus de ces éloges et surtout nous nous en
voudrions de les accepter sans en renvoyer la plus grande part
à nos nombreux collaborateurs : imprimeurs, propagan-
distes, etc., qui y ont plus de titres que nous.

Tous nous sommes heureux de voir que notre petite feuille
a pénétré jusqu'en Hollande et jusque chez nos Alliés.

JUSTICE ALLEMANDE

Simple réflexions dédiées à M. Maximilien Pfeiffer, au-
teur d'un plaidoyer excusant les atrocités teutonnes.

Monsieur,

Vous êtes, nous dit-on, un membre distingué du Reichs-
tag et l'un des chefs autorisés de la fraction du Centre.

C'était aussi l'une des lumières du Reichstag et du Centre,
M. Mathias Erzberger, qui, en août 1913, se laissait inter-
viewer par un grand journaliste bruxellois. Dans cette in-
terview, — dont l'histoire n'est pas close, — M. Mathias
Erzberger tenait à peu près le même langage que M. le Mi-
nistre d'Allemagne à Bruxelles devait tenir, un an plus
tard, à un autre journaliste de la capitale, quelques heures
avant de remettre à notre gouvernement l'ultimatum de la
Chancellerie impériale.

Avec son aplomb d'ancien maître d'école, M. Erzberger
affirmait que jamais, dans les documents les plus secrets
dont il avait eu communication comme rapporteur de la
Commission du budget de la guerre au Reichstag, il n'avait
trouvé la moindre trace d'une intention hostile à la Bel-
gique.

D'autres indices, qu'il détaillait complaisamment, lui
prouvaient, au contraire, que le gouvernement impérial
préférerait mécontenter les villes du pays rhénan plutôt que
de donner le moindre sujet d'appréhension à ses bons amis
les Belges.

Puis, replaçant la question sur un terrain qu'il était
sensé connaître mieux encore, il promettait, sur sa con-
science de catholique, que si jamais, par un malheur im-
possible, le gouvernement impérial allemand cédait à la
tentation d'utiliser notre territoire pour de certaines com-
binaisons stratégiques et politiques, tout le parti du
Centre se lèverait comme un seul homme pour la défense
de notre droit.

La guerre survint. M. Mathias Erzberger eut la surprise
de voir se dévoiler des plans grandioses, qui démentaient,
de tout point, les documents confidentiels, communiqués

pour son édification personnelle, au rapporteur de la Commission du budget de la guerre au Reichstag, et, quant à ses promesses, M. Mathias Erzberger se chargea de les démentir lui-même. Il se leva avec toute sa bande pour applaudir à l'invasion de la Belgique. Il écouta sans broncher la honteuse confession du Chancelier et sa plus honteuse excuse. Il reprit pour son compte les principes de cette morale opportuniste. Après tout, son interview au *Journal de Bruxelles* n'était aussi qu'un chiffon de papier et la parole donnée n'oblige jamais que sous la réserve des intérêts du *Deutschum* !

M. Mathias Erzberger ne s'épargna pas au service de ses convictions subitement modifiées. Il donna d'autres interviews, où il traçait le programme du régime oppressif qu'il conviendrait d'appliquer à la Belgique annexée ; il essaya de se faire en Italie le missionnaire du bon droit de l'Allemagne parjure ; il prit lui-même la plume pour expliquer, dans le *Tag*, que la guerre la plus implacable est, en réalité, la plus humaine, puisqu'elle aboutit, en somme, à une moindre effusion de sang... allemand.

Vous ne trouverez pas mauvais, Monsieur, que je vous aie rappelé cette histoire. Elle prouve, notamment, qu'il ne répugne pas à un chef du Centre, dans un cas pressant, de se porter garant de ce qu'il ignore et de penser par ordre le contraire de ce qu'il a affirmé solennellement.

Elle forme donc une préface appropriée au libellé que vous avez rédigé en réponse au livre de Mgr Baudrillart et met le lecteur au point voulu pour apprécier la portée historique, politique et morale de votre plaidoyer *pro domo*.

Si ce rapprochement vous paraît peu flatteur, c'est que vous ignorez vous-même combien votre cas ressemble à celui de M. Mathias Erzberger.

Sur toute la large zone des cinq provinces belges qui ont vu les journées terribles des 25, 26 et 27 août 1914, il n'existe peut-être pas un seul Belge qui n'ait vu de ses yeux quelque drame abominable ou qui n'en connaisse personnellement des témoins oculaires, des survivants ou des victimes.

Il est radicalement impossible qu'une enquête, même la plus sommaire, se fasse sur ces horreurs, à notre insu.

Nous savons donc que cette enquête n'a pas eu lieu du côté allemand et nous savons, par conséquent que vous, Docteur Maximilien Pfeiffer, avez parlé, sans la moindre information sérieuse, de ces atrocités, qu'il vous aurait été si facile de constater, dans le temps que vos agences de tourisme organisaient et annonçaient par la voie des journaux des excursions aux ruines encore fumantes de Visé, de Louvain, d'Andenne, de Dinant et de Tamines... Vous n'y avez pas songé ou bien l'autorisation de vous renseigner sur place vous aura été refusée, sans que ce refus ait le moins du monde inquiété votre bonne foi.

Du fond de votre cabinet, comme les 93 du haut de leur tour d'ivoire, devenue un blockhaus de l'idée pangermaniste, vous avez opposé un démenti obstiné aux plaintes d'une malheureuse population envahie, spoliée, massacrée, chassée comme un troupeau par la mitraille et l'incendie, sur des cadavres de femmes, de vieillards et d'enfants. Bien plus ! vous vous êtes constitué son accusateur avant même de l'avoir entendue et sans même lui reconnaître le droit de se défendre.

Notez, Monsieur, que je n'incrimine pas votre sincérité. L'état-major allemand avait parlé : dès lors votre conviction était faite. Vous avez accepté ses rapports apologétiques, tout comme M. Mathias Erzberger a cru bénévolement les confidences à double fond de votre ministère de la guerre. A vos yeux, la liberté de se justifier contre des accusations allemandes n'existe pas plus que celle de résister à une invasion allemande. La force, qui crée le droit, crée aussi la vérité ou la supprime. Toute réserve faite sur le fond de la question, cette prétention qui ressort de votre conduite sera un jour une des hontes qui pèsera le plus lourdement sur l'orgueilleuse « Kultur » de votre race.

Incapables de comprendre la conduite du petit peuple belge, acceptant, par respect de la foi jurée, de se sacrifier dans une lutte inégale, vous saviez tout au moins qu'il était vaincu et malheureux. A ce double titre, il méritait d'être couvert d'une garantie plus inviolable, par le vieil adage

du droit romain : *Res sacra reus*, l'accusé malheureux est chose sacrée !

Eut-il, dans la défense de ses foyers indignement violés, excédé ça et là certaines règles conventionnelles d'un code très mal observé par vous-mêmes, le dernier qui aurait pu le condamner sans l'entendre, c'est bien celui par le crime duquel il avait si cruellement souffert.

Mais non ! Blessé, sanglant, garotté et baillonné, il a tort, puisque son accusateur est allemand. L'envahisseur constitue le tribunal, cite et interroge les témoins, interprète leurs réponses, supprime la défense, classe le dossier, trie les pièces à conviction et prononce d'une haleine le réquisitoire et la sentence.

Telle est la justice allemande et vous, Monsieur, sans autre examen, vous déclarez la chose bien jugée par le mal-faiteur contre sa victime.

Qui s'étonnera encore que vous soyez en si bons termes avec le Grand Turc ? Votre religion et votre « Kultur » iraient comme une paire de gants aux égorgeurs de l'Arménie.

Après que vous avez ainsi reculé vous-même les anciennes limites de l'inconscience, il faudrait cesser de crier à l'in vraisemblance des atrocités imputées aux troupes allemandes. Il n'y a d'in vraisemblable en tout cela que l'aveuglement qui vous empêche de voir la logique supérieure des événements déchainés par un premier forfait.

Quand il décidait froidement d'envahir la Belgique, votre état-major se promettait bien d'y pénétrer comme chez lui. Trompé dans son calcul, il se vit acculé à la nécessité imprévue d'occuper en armes un pays où il se flattait d'être reçu en maître par un peuple devenu en fait son allié et son complice. Nécessité ne connaît pas de loi : il lui paraît aussi simple que légitime d'intimider la population par quelques exemples terrifiants. La soldatesque reçut carte blanche et en profita à cœur joie durant des jours.

Les organisateurs de ce spectacle instructif se rendirent la justice qu'ils n'avaient pas commis d'atrocités *inutiles* et qu'on ne pouvait donner au peuple belge une leçon de choses à moins de frais. La petite saignée qu'il avait subie était, au fond, une précaution charitable puisqu'elle aboutirait à une économie de sang allemand, suivant la judicieuse distinction de M. Mathias Erzberger.

Grâce à cette mesure humanitaire, vos officiers peuvent se pavaner en uniforme gris dans nos villes gardées seulement par quelques podagres du Landsturm.

Sentiment, la victoire, qui était chargée de tout absoudre, ne vint pas. Au lieu du chant de triomphe, qui devait couvrir la plainte du peuple éborgné, un long cri de réprobation s'éleva de toutes les parties du monde civilisé. Devant le flot d'indignation qui montait en grondant, l'Empire n'imagina rien de plus habile et de plus fier que de chercher à déshonorer sa victime, pour diminuer la pitié qu'elle inspirait.

C'est à cette généreuse et chrétienne besogne que vous vous êtes attelé, Monsieur, avec une bonne foi patriotique qui vous excuse peut-être, mais qui sera un jour la plus terrible condamnation d'un pays où la conscience des meilleurs est sujette à de telles éclipses. Qu'un pamphlétaire de bas étage, un commis rédacteur du Wolffs-Bureau, un Grasshof écrivant, à un sou la page, dans l'arrière-boutique d'une librairie pangermaniste, s'emploie à ces œuvres viles, on le comprend. Mais vous, chef d'un parti créé pour la défense de la religion et de la justice sociale, comment ne sentez-vous pas qu'en diffamant des malheureux livrés sans défense à votre merci, vous leur disputez le bien suprême auquel ils ont tout sacrifié ?

Quel profit en espérez-vous ?

Ne voyez-vous pas qu'un jour, instruite par des revers qui s'annoncent déjà, l'Allemagne elle-même vous demandera de rétracter ces odieuses accusations, ou vous fera désavouer par quelque avocat moins compromis ? Car si vous vous imaginez qu'aucune relation de bienveillance ou d'affaires redeviendra possible entre le peuple belge et ses calomnieux impénitents, c'est que vous nous croyez pareils à vous. Encore une erreur dont nous aiderons les événements à vous détromper !

Nous ne serons pas seuls à cette tâche et le secours ne nous viendra pas de loin.

De la terre et de la race allemandes surgira un justicier qui vengera sur les chefs de l'Empire les déceptions, les souffrances et les misères de son peuple décimé, épuisé et avili.

Pour donner aux revendications des masses populaires l'appui moral du monde entier, il lui suffira d'invoquer le crime commis contre la Belgique. Avec cette arme ramassée dans notre sang, il enlèvera pour toujours aux bureaucrates de votre Chancellerie et de votre état-major le moyen d'engager à sa guise le peuple allemand dans des aventures comme celle où des millions d'humbles travailleurs auront inutilement trouvé la mort.

Voilà pourquoi, en protestant contre vos accusations injustes et futiles, nous attendons sans hâte que le remords vous prenne.

En blessant notre conscience, ces calomnies ravivent notre sentiment du devoir et la certitude de nos espérances. Dans ce concert impuissant de dénégations et de récriminations qui bravent l'évidence, le droit, la vérité, la justice et le bon sens, nous entendons sonner le glas de l'Empire.

BELGA.

LE CHATIMENT D'UN CRIME

La *Libre Belgique* n'est pas un journal d'informations ultra-rapides. Ce n'est pas son but. Elle s'abstient même de parler des événements qui se déroulent avec une déconcertante rapidité sur les différents théâtres de la guerre.

Cela ne peut nous empêcher cependant d'examiner le côté psychologique de ces événements; aussi n'est-il pas oiseux que certaines choses soient redites, ne fut-ce que pour bien pénétrer nos concitoyens de cette grande vérité qui doit relever leur courage et maintenir leur endurance : *L'issue de la lutte titanique dont nous sommes les témoins sera l'écrasement, l'anéantissement certain et inévitable de l'Allemagne, ayant comme conséquence un avenir de paix et de tranquillité... Morte la bête, mort le venin !!!*

L'Allemagne a voulu la guerre, elle devait la vouloir.

La retarder, c'était d'abord permettre à la loi de Broqueville la réalisation de tous ses effets, c'est-à-dire la mise sur pied en quelques années d'une armée belge suffisamment forte pour énerver la tactique stratégique allemande, depuis longtemps préparée : attaquer la France en traversant la Belgique.

La retarder, c'était ensuite, grâce à la loi de trois ans, donner à la France une armée de couverture tellement solide que notre voisin du Sud pouvait attendre le choc allemand, d'où qu'il vint, empêcher toute invasion soudaine, et par le fait accomplir la mobilisation complète avant la concentration des forces allemandes en territoire français.

La retarder, c'était enfin permettre à la Russie l'accomplissement de sa réorganisation militaire : création des routes et voies ferrées stratégiques, mise sur pied et équipement d'une armée innombrable et bien entraînée, formation d'un parc d'artillerie répondant à tous les besoins.

Prévenir coûte que coûte la réfection des armées belge, française et russe était pour l'Allemagne une nécessité primant toutes les autres considérations, d'autant plus qu'elle même, avec une méthode et une ténacité admirables, était parvenue au comble de la force militaire : la loi du septennat lui avait procuré une armée énorme, servie par une artillerie dont aucune puissance ne soupçonnait la puissance destructive; elle avait semé en Belgique, en France, en Russie, en Angleterre un essaim d'espions, armée terrible dont plus que ses adversaires elle avait compris la valeur... En un mot, elle était prête.

A moins de renoncer à ses rêves grandioses d'avenir, à devenir la maîtresse incontestée de l'Europe, à étendre son commerce et son industrie sur tous les autres pays, à imposer silence à son pangermanisme, à créer son immense empire colonial en s'emparant tout d'abord du Congo Belge, à devenir provisoirement la grande rivale de l'Angleterre en attendant le jour où, devenue suffisamment forte, elle lui aurait ravi l'hégémonie des mers, à moins, dis-je, de renoncer à tous ces projets de mégalomanie, elle devait sans plus tarder faire éclater la guerre mondiale!

Les événements des derniers temps ont singulièrement favorisé ses desseins. L'horrible assassinat du prince héritier d'Autriche qui a soulevé d'horreur toute conscience humaine, fut l'occasion tant cherchée par l'Allemagne. Son alliance avec l'Autriche-Hongrie comme avec l'Italie, était uniquement défensive, et elle pouvait redouter que dans une guerre offensive provoquée et déclarée par elle son alliée autrichienne se refusa à lui prêter main-forte, comme le fit plus tard l'Italie, tandis qu'en se posant comme défenseur de l'honneur et des intérêts de l'empire dualiste, elle était certaine de l'assistance de ce dernier. Aussi fit-elle l'impossible pour empêcher toute conciliation

entre l'Autriche et la Serbie, ainsi que la Russie, son protecteur naturel.

De cette façon, l'Allemagne put atteindre un double but : rendre la guerre inévitable, et s'assurer l'aide autrichienne.

De là l'explosion rapide de la guerre, malgré tous les efforts des autres pays et la tendance à la modération de l'Autriche elle-même.

L'Allemagne était prête. Aucun de ses ennemis, ni la France, ni la Russie ne l'était. L'Angleterre, dont elle escomptait une égoïste inaction, n'avait pour ainsi dire pas d'armée de terre.

La victoire était humainement certaine. Elle était certaine à la condition de pouvoir réduire à néant les armées françaises dans un bref temps déterminé; il fallait avec une rapidité foudroyante envahir la France, occuper Paris, empêcher la mobilisation, rendre la France impuissante, lui dicter la paix..., puis se retourner sans perdre de temps sur la Russie, dont la lente mobilisation aurait été prévenue à coup sûr.

La victoire était certaine, mais pour cela il lui fallait commettre un crime : violer la neutralité de la Belgique.

Ce crime, d'ailleurs depuis longtemps prémédité et préparé dans ses moindres détails, ne l'arrêta pas; mais ce crime qui devait lui assurer la victoire facile, entraîna sa perte.

Liège qui devait succomber en quelques heures sous la formidable attaque brusquée des innombrables masses allemandes, tint bon; l'armée belge, quoiqu'encore imparfaitement réorganisée, résista avec une vaillance et un héroïsme qui excitèrent l'enthousiaste admiration du monde entier, aux hordes de la plus puissante armée de l'Univers, et l'Allemagne perdit trois semaines avant de pouvoir atteindre la France. Trois semaines! c'était la ruine de ses rêves, l'effondrement de sa stratégie, c'était la mobilisation française rendue possible, c'était la résistance, la Marne, l'arrêt définitif et lamentable de la marche triomphale, c'était la guerre de tranchées, mortelle à l'Allemagne, c'était l'infranchissable barrière de l'Yser, où, plus encore qu'à Liège, la petite armée belge arrêta le colosse et le cloua au sol.

Le crime devait assurer la victoire! Il provoqua l'intervention tant redoutée de l'Angleterre qui balaya la marine allemande de la surface de l'Océan et rendit pour toujours impossible le ravitaillement ultérieur de l'Allemagne; il fit surgir une formidable armée anglaise qui vint se placer aux côtés des armées française et belge.

Le crime devait prévenir la mobilisation russe; il la rendit possible, et les forces moscovites se ruèrent sur l'Allemagne et l'Autriche.

Le crime souleva la réprobation du monde civilisé, et fit connaître à l'Allemagne la puissance de ces impondérables dont elle croyait, dans son culte de la force matérielle, pouvoir faire fi.

Le crime devait lui rendre la victoire facile et rapide; il prépara la défaite finale, inévitable : l'Allemagne dès ce moment était marquée du doigt de Dieu; sa perte était déjà décidée.

Répetons-le : le crime contre la Belgique a déjà son châtement.

La résistance insoupçonnée de notre petite et glorieuse patrie, luttant pour son honneur, a sauvé l'Europe, comme elle a sauvé sa propre existence, elle a été la première pierre qui a frappé et ébranlé le colosse allemand; elle attend l'avenir stoïque et résignée, mais confiante et inébranlable.

Elle regarde avec fierté son lâche envahisseur, et que voit-elle? Financièrement, il en est à son dernier emprunt possible : c'est la ruine prochaine. Economiquement, malgré sa jactance, il est à l'agonie. Diplomatiquement, il s'est attiré l'hostilité du monde entier et ne peut plus compter sur aucune sympathie prur l'heure de la justice. Militairement, malgré ses cris de victoire, il est à la veille de la plus formidable débâcle que l'histoire aura connue.

Courage Belges! l'aube de la délivrance luira infailliblement!!

Dr. Z.

UN JUGE PEU SUSPECT

Un prêtre catholique autrichien, délégué d'une association sacerdotale viennoise, a dressé, à la suite d'une enquête minutieuse faite sur les lieux mêmes du crime, un véritable réquisitoire contre les troupes allemandes. Ce rapport dont aucun journal allemand n'a tenté de contester l'authenticité dispense le gouvernement, le clergé et la population belges de toute participation à cette prétendue guerre de francs-tireurs invoquée par les Allemands pour se justifier.

Le *XX^e Siècle* vient de donner dans son numéro du 2 septembre la traduction littérale en ce qui concerne Louvain, du témoignage de ce prêtre tel que l'a publié le *Tijd*, journal hollandais. Nous ne pouvons, hélas, reproduire ce document en entier, nous nous contenterons d'en donner les conclusions après avoir fait remarquer que le témoin invoqué est d'autant moins suspect qu'il était arrivé en Belgique l'esprit imbu d'idées absolument germano-

philes et avec la conviction que la *version officielle allemande était exacte*.

Les conclusions ressortant clairement de cette déposition sont celles-ci :

1^o Il n'y a eu à Louvain ni complot ni soulèvement contre les troupes allemandes.

2^o Si la « possibilité » existe qu'un ou plusieurs bourgeois aient tiré, *des preuves qu'un ou plusieurs bourgeois aient tiré, il n'y en a pas*.

3^o Les troupes (allemandes) de Louvain ont tiré sur les troupes allemandes en retraite se figurant que c'était l'ennemi. Cette nuit là (le 25 août) et encore après *des soldats allemands ont tiré l'un sur l'autre*. L'autopsie l'établit aussi. Chez aucun des soldats blessés on n'a trouvé de balle qui ne fut pas allemande.

4^o Il est certain que des officiers, même du plus haut rang, ont cru loyalement que des bourgeois avaient tiré ; *il est certain aussi que des soldats et aussi des officiers ont accusé méchamment les bourgeois de posséder des armes qu'ils n'avaient pas et d'avoir tiré des coups qu'eux-mêmes avaient tiré*.

C'est ainsi qu'il y a pu avoir méprise pour un certain nombre de soldats et d'officiers. Mais ce qui est d'une terrible gravité pour l'honneur de l'armée allemande c'est qu'il est permis aussi d'affirmer, selon les faits rapportés par le témoin, qu'il y a eu *une véritable comédie organisée pour faire croire à l'existence de francs-tireurs*.

5^o Des faits prouvent la volonté préméditée de brûler Louvain. *Qu'il y ait eu ordre de détruire la ville ou du moins une grande partie de la ville, c'est avéré pour moi, dit le témoin*.

On voit, dit le XX^e Siècle, que le témoignage de ce juge peu suspect concorde en tous points avec le récit fait au lendemain du sac de Louvain par un témoin oculaire hollandais, le professeur Grondys, et confirme les accusations portées contre l'armée allemande par le cardinal Mercier.

Contre ces réquisitoires écrasants d'un prince de l'Eglise, d'un neutre protestant et d'un prêtre appartenant à un pays ennemi de la Belgique, le gouvernement allemand, qui a refusé les enquêtes sérieuses qu'on lui demandait, ne dresse que les plaidoyers intéressés de ses officiers et des simulacres d'enquêtes.

Qui donc hésitera encore à faire son choix ?

KULTURDENKMAL

von Bissing a des loisirs. Il les emploie à des choses éminemment utiles. L'autre jour, il a donné une conférence sur la reconstruction des villes belges détruites par les soldats allemands. C'était à Aix-la-Chapelle. A Bruxelles, il aurait pu parler devant des banquettes vides.

D'après le compte rendu des journaux hollandais tolérés par la censure, il y a débité des choses véritablement ahurissantes. « La reconstruction de nos villes le préoccupe beaucoup, tant par un noble souci d'art que pour enlever aux germanophobes un prétexte de critiques... Aussi voudrait-il que quelques ingénieurs visitassent l'Allemagne pour y apprendre leur art et nos villes reconstruites deviendraient un *Kulturdenkmal*, un souvenir de la culture allemande. »

Il faut un joli culot pour raconter des choses pareilles ! Malheureusement, ajoute-t-il naïvement, les communes belges ne veulent pas avancer l'argent en ce moment. La psychologie de notre peuple reste pour lui une insoluble énigme.

C'est véritablement savoureux ! von Bissing ne nous comprend pas. Notre mentalité lui échappe et notre psychologie reste pour lui une énigme, l'énigme belge.

Notre caractère, le vo ci en quelques mots : le Belge est essentiellement bon garçon, franc, loyal, mais indépendant, ne s'en laissant imposer par rien ni par personne ; hospitalier et confiant, il devient intraitable dès qu'on a abusé de sa confiance. Il est encore ce qu'il fut au cours des siècles : irréductible et incompressible. On peut se l'attacher par l'affection, mais on ne le domine pas.

Vous croyiez nous tenir sous la lourde botte allemande et vous vous étonnez de notre esprit d'indépendance, qui garde toute sa liberté d'allures. Ignorez-vous que, malgré les dominations étrangères, nous avons tout un passé d'indépendance, alors qu'il y a un siècle à peine (1807 !) vos paysans prussiens étaient encore des serfs attachés à la glèbe.

Dans nos provinces belges naquirent les franchises communales, germe de toutes les libertés modernes, à l'époque où s'y développait cette admirable architecture dont nos monuments témoignent encore.

Nous n'irons pas en Allemagne prendre le goût de ce qui est beau, noble et élevé. A l'Exposition de Bruxelles, nous avons pu apprécier votre architecture dans toute sa laideur. L'incendie mystérieux qui dévora en une nuit la plus belle partie de l'Exposition s'arrêta stupéfait devant votre pavillon et recula devant tant de lourdeur.

Vous et les vôtres, qui avez tout imité, tout contrefait, tout exploité, vous n'avez rien à apprendre aux autres. Ce grand mouvement d'art qui pénètre toute notre vie moderne, vos contrefacteurs n'en ont pas compris la véritable beauté ; ils n'ont pu que l'industrialiser et le commercialiser.

Nous, nous avons une noble tradition d'art à continuer. Tout notre sol fleurit de monuments qui redisent notre glorieux passé, ils attestent l'incomparable génie de nos ouvriers d'art. Et vos musées s'enrichissent des chefs-d'œuvres de nos peintres, les premiers du monde. Vos élèves peuvent s'instruire à l'école de ces grands maîtres.

Vous ignorez peut-être que cette province rhénane dont vous vous vantez était de notre sol ; les maîtres qui l'embellirent étaient nôtres par le sang et par l'éducation et leur génie éclate resplendissant à côté de l'œuvre pitoyable de vos architectes, qui la déshonorent par leur style allemand lourd et disgracieux.

Nous voulons rester nous-mêmes. L'œuvre belge sera entièrement nôtre. Elle réalisera ses propres aspirations en continuant la noble tradition de nos ancêtres.

Si vous ignorez tout cela, vous êtes excusable quand vous nous proposez d'aller étudier en Allemagne l'art de reconstruire nos villes que vos barbares ont détruites. Ce n'est plus du cynisme, c'est de l'inconscience.

LA VÉRITÉ EN ALLEMAGNE

Extrait du journal allemand *Die Woche*, du 18 avril 1915 :

« Mais l'homme qui fit merveille en Belgique est le sympathique Freiherr von Bissing, Gouverneur général, qui sut se faire respecter par le peuple belge, devenir populaire, et qui est à présent la vénération du peuple belge. »

Oh ! la ! la !

LEUR MENTALITÉ

Ce petit incident se passa à Gand il y a quelques semaines : Un monsieur, germanophile enragé appartenant à une nation neutre, causait avec une femme belge dont un des fils soldat, venait de mourir et qui a encore trois autres fils au front. Connaissant la grande peine de la pauvre mère, il n'eut pas honte de ricaner et de lui dire : « Eh bien, Madame, ne regrettez-vous pas, maintenant, votre beau sacrifice ? Vous avez déjà perdu un enfant, qui sait ce qui adviendra encore des autres. » Indignée, la vaillante mère répondit fièrement : « Non, Monsieur, je n'ai qu'un regret, c'est de n'avoir pas sept fils au lieu de quatre, je les aurais donné tous avec joie. »

L'apostrophe du germanophile et la sublime réponse qu'il avait provoquée furent rapportées dans un journal allemand. Vous pensez peut-être que ce fut dans le but de faire montre d'impartialité que le journaliste narra l'incident à ses lecteurs, pour donner après tant de calomnies, un exemple de l'héroïsme des femmes belges ? Détrompez-vous, ce trait fut rapporté comme une preuve de... la bêtise des Belges.

C'est ainsi que ce qu'ils appellent héroïsme quand il s'agit des mères allemandes donnant leurs fils pour une guerre de conquête où ils se croient sûrs d'être vainqueurs, devient pour les consciences teutoniques un acte de démenche chez ceux qui se lèvent pour la défense du droit et pour l'honneur de leur pays.

Non, entre ces êtres là et nous il y a un abîme, entre leur esprit et le nôtre, aucun point de contact, entre leur façon de sentir, de juger, de comprendre et la nôtre, aucune affinité.

RECTIFICATION

Dans un article de notre numéro 47, concernant les usines de Marchiennes, une erreur de nom regrettable nous a fait attribuer à M. Z... ce qui concerne M. R..., administrateur-gérant de la Société anonyme des Ateliers Z. H. et C^{ie}, et actuellement seul administrateur de la dite Société.

Le R... en question, qui se fait assister aux assemblées générales par des officiers allemands et des agents de la police secrète, est établi en Belgique depuis plus de trente ans et était sur le point d'obtenir la naturalisation belge. Cela, joint à ce que nous avons rapporté achève de caractériser l'individu.

Quand à M. Z..., décédé au commencement de cette année, son attitude a été correcte jusqu'à la fin. Il était d'ailleurs depuis longtemps en très mauvais termes avec le sieur R...